



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Maintien

Question au Gouvernement n° 1664

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Rene Chabot.

M. Rene Chabot. Monsieur le ministre de l'interieur, le quartier Saint-Jean de Chateauroux a connu ces derniers jours de violents incidents. A la suite d'une altercation survenue, vendredi soir, entre les vigiles d'une boite de nuit et quatre jeunes du quartier, le conducteur de leur vehicule, sous l'emprise de l'alcool, est sorti de la route et le jeune Garit Ait Alla, age de dix-huit ans, est malheureusement decede dans l'accident.

Ce drame nous rappelle les consequences tragiques de l'alcool au volant et de la violence, auxquelles nous sommes souvent confrontes dans notre vie quotidienne. Surtout, il met en evidence un certain sentiment de mefiance de la jeunesse, notamment celle des cites, vis-a-vis de nos institutions et des representants de l'ordre. En effet, c'est sur la rumeur de l'assassinat de leur camarade par la police qu'une soixantaine de jeunes du quartier Saint-Jean, pourtant reputee tranquille, ont saccage de nombreux biens publics et prives. Bien plus, les explications donnees par le procureur de la Republique, confirmant que le jeune Garit etait mort dans un accident de voiture, n'ont pas suffi a calmer les esprits, puisque les incidents se sont multiplies dimanche soir et encore cette nuit.

De tels faits temoignent des graves consequences du discours souvent trop laxiste tenu ces dernieres annees et, bien pire, du profond malaise de la jeunesse de nos cites qui tend a faire de celles-ci des zones de non-droit. Aussi, monsieur le ministre, je souhaiterais que vous nous indiquiez comment vous entendez assurer la securite des biens et des personnes dans ces cites et eviter, a l'avenir, de telles derives sociales. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'interieur.

M. Jean-Louis Debre, ministre de l'interieur. Monsieur le depute, a la suite de l'accident que vous avez evoque, un certain nombre d'individus ont effectivement commis des actes de violence a Chateauroux pendant trois jours. Je vous rappelle que la police a presente au parquet les conducteurs des deux voitures impliquees dans l'accident qui a cause la mort d'un jeune homme et qu'ils ont ete ecroues. A la suite des evenements, plusieurs groupes ont ete reperes et des instructions ont ete donnees a la police pour reagir fermement et rapidement. C'est precisement grace a l'action de la police que huit personnes ont ete interpelees a Chateauroux, six d'entre elles ayant ete ecrouees. Un dispositif de securisation a ete mis immediatement en place dans le quartier de la ZUP Saint-Jean ou les services de police peuvent exercer toutes les investigations, notamment de police judiciaire.

D'une maniere generale, sachez, monsieur le depute, que nos forces de police sont mobilisees en permanence pour prevenir ces formes de violence urbaine; leur action est extremement importante. Des policiers ont ete specialement entraines a les combattre et leur materiel a ete modernise et renouvele. Soyez assure que nous ne relacherons pas nos efforts. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Rene Chabot.

M. Rene Chabot. Monsieur le ministre de l'interieur, le quartier Saint-Jean de Chateauroux a connu ces derniers jours de violents incidents. A la suite d'une altercation survenue, vendredi soir, entre les vigiles d'une boite de nuit et quatre jeunes du quartier, le conducteur de leur vehicule, sous l'emprise de l'alcool, est sorti de la route et le jeune Garit Ait Alla, age de dix-huit ans, est malheureusement decede dans l'accident.

Ce drame nous rappelle les consequences tragiques de l'alcool au volant et de la violence, auxquelles nous sommes souvent confrontes dans notre vie quotidienne. Surtout, il met en evidence un certain sentiment de mefiance de la jeunesse, notamment celle des cites, vis-a-vis de nos institutions et des representants de l'ordre. En effet, c'est sur la rumeur de l'assassinat de leur camarade par la police qu'une soixantaine de jeunes du quartier Saint-Jean, pourtant reputee tranquille, ont saccage de nombreux biens publics et prives. Bien plus, les explications donnees par le procureur de la Republique, confirmant que le jeune Garit etait mort dans un accident de voiture, n'ont pas suffi a calmer les esprits, puisque les incidents se sont multiplies dimanche soir et encore cette nuit.

De tels faits temoignent des graves consequences du discours souvent trop laxiste tenu ces dernieres annees et, bien pire, du profond malaise de la jeunesse de nos cites qui tend a faire de celles-ci des zones de non-droit. Aussi, monsieur le ministre, je souhaiterais que vous nous indiquiez comment vous entendez assurer la securite des biens et des personnes dans ces cites et eviter, a l'avenir, de telles derives sociales. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'interieur.

M. Jean-Louis Debre, ministre de l'interieur. Monsieur le depute, a la suite de l'accident que vous avez evoque, un certain nombre d'individus ont effectivement commis des actes de violence a Chateauroux pendant trois jours. Je vous rappelle que la police a presente au parquet les conducteurs des deux voitures impliquees dans l'accident qui a cause la mort d'un jeune homme et qu'ils ont ete ecroues. A la suite des evenements, plusieurs groupes ont ete reperes et des instructions ont ete donnees a la police pour reagir fermement et rapidement. C'est precisement grace a l'action de la police que huit personnes ont ete interpelees a Chateauroux, six d'entre elles ayant ete ecrouees. Un dispositif de securisation a ete mis immediatement en place dans le quartier de la ZUP Saint-Jean ou les services de police peuvent exercer toutes les investigations, notamment de police judiciaire.

D'une maniere generale, sachez, monsieur le depute, que nos forces de police sont mobilisees en permanence pour prevenir ces formes de violence urbaine; leur action est extremement importante. Des policiers ont ete specialement entraines a les combattre et leur materiel a ete modernise et renouvele. Soyez assure que nous ne relacherons pas nos efforts. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Chabot René](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1664

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 mai 1996, page 3502

Réponse publiée le : 29 mai 1996, page 3502

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 mai 1996